



PROGRAMME D'ACHAT de MATIÈRE PREMIÈRE

Ce programme établit les règles encadrant l'achat de bois par Groupe Savoie.

Il vise à assurer que tout approvisionnement respecte les lois, les meilleures pratiques forestières (BMP) et notre politique environnementale.

Il favorise une relation responsable avec des producteurs informés et engagés en foresterie durable.

Il prévoit également un mécanisme de vérification et de gestion des non-conformités afin d'assurer une amélioration continue.



BUT:

Ceci est un programme d'achat de matière première dictant les lignes directrices à suivre pour l'approvisionnement en bois de Groupe Savoie.

1. L'achat de la matière première pour alimenter nos usines doivent respecter notre « politique environnementale et approvisionnement ».
2. Nous utilisons le principe de contact personnalisé afin de bien connaître notre producteur, la provenance, la conformité aux BMPs et de voir à la promotion à la foresterie durable. Ce principe nous apporte à développer une relation d'affaire avec le producteur qui en devient PRODUCTEUR AVERTIS.
3. L'achat de bois doit provenir d'opération suivant les meilleures pratiques et doit respecter toutes les lois.
4. a) S'il y a tout soupçons de non conformité légale (BMP, lois, illégaux, droit de la personne etc...), le V.P. Approvisionnement doit être averti et documenter la décision.
b) Dans le cas de météo extrême causant des problèmes environnementaux, le VP Approvisionnement va communiquer avec le producteur afin de mettre un plan en place pouvant aller à l'arrêt de l'achat temporairement.
5. Le VP Approvisionnement est responsable de remplir aléatoirement une fois par 2 mois, une évaluation de BMP pour les lots boisés privés. Dans un cas de Non-conformité, le VP Approvisionnement est responsable de remplir le formulaire SFI-FR-14 et inscrire la non-conformité.



SOURCE DE BOIS ILLÉGAL OU CONTROVERSÉ

Parmi les politiques du Groupe Savoie, le bois controversé ou illégal est inacceptable

Illégale: Bois qui ne suis pas la réglementation, sans bordereaux, non déclaré etc

Controversé: Provenant d'une foresterie hors normes, menaçant l'environnement, ou à conflits/corruption etc



GROUPE
SAVOIE 

**PAS DE BOIS ILLÉGAL
OU CONTROVERSÉ**

STOP

Aucun bois illégal
ou controversé
n'est accepté

Bois
illégal

Bois
controversé

**100% de notre bois provient
de sources responsables**



SITES D'INTÉRÊTS PARTICULIER

C'est quoi ? Sites qui présentent une **valeur écologique, culturelle, historique** ou **sociale particulière** et qui nécessitent des mesures de protection spécifiques lors des opérations forestières.

Un effort doit être fait pour protéger ces sites spéciaux lors de votre planification afin de conserver leur pleine valeurs

Une bonne manière de léguer une partie de notre histoire et de notre héritage!

SITES D'INTÉRÊT PARTICULIER (SFI)

En foresterie, certains sites nécessitent une attention particulière et doivent être identifiés et protégés.

1 Sites écologiques sensibles

- Milieux humides
- Vieilles forêts
- Habitats fauniques critiques
- Aires de nidification
- Espèces menacées ou vulnérables



2 Sites culturels ou historiques

- Sites archéologiques
- Cimetières anciens
- Sites autochtones traditionnels
- Vestiges historiques



3 Sites sociaux ou récréatifs

- Sentiers publics
- Zones panoramiques
- Aires de villégiature
- Zones riveraines sensibles



Exigence pour les producteurs

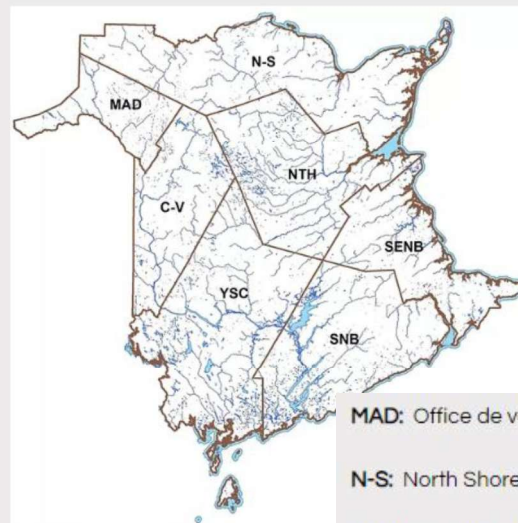
Tout site présentant l'une de ces caractéristiques doit être identifié et protégé.

En cas de doute, communiquez **avec votre office de vente** avant de poursuivre les travaux.



**POUR TOUTE QUESTION OU
SI VOUS DÉSIREZ PLUS
D'INFORMATION, VEUILLEZ
NOUS CONTACTER OU
INFORMEZ VOUS AUPRÈS DE
VOTRE OFFICE DE
COMMERCIALISATION**

List of Forest Product Marketing Boards



MAD: Office de vente des produits forestier du madawaska

N-S: North Shore Forest Products Marketing Board

NTH: Northumberland Woodlot Owners Association

SENB: South Eastern NB Forest Products Marketing Board

SNB: Southern New Brunswick (SNB) Forest Products Marketing Board

YSC: York Sunbury Charlotte Forest Products Marketing Board

C-V: Carleton-Victoria Wood Producers Association



RAW MATERIAL PROCUREMENT PROGRAM

This program establishes the guidelines governing the purchase of wood by Groupe Savoie.

It ensures that all sourcing complies with applicable laws, Best Management Practices (BMPs), and our environmental policy.

It promotes responsible relationships with informed producers committed to sustainable forestry.

It also provides a verification and non-conformance management process to ensure continuous improvement.



SAVOIE  SFI-PR-25 – Programme d'Achat de Matière Première

SFI® 2022

BUT:

Ceci est un programme d'achat de matière première dictant les lignes directrices à suivre pour l'approvisionnement en bois de Groupe Savoie.

1. L'achat de la matière première pour alimenter nos usines doivent respecter notre « politique environnementale et approvisionnement ».
2. Nous utilisons le principe de contact personnalisé afin de bien connaître notre producteur, la provenance, la conformité aux BMPs et de voir à la promotion à la foresterie durable. Ce principe nous apporte à développer une relation d'affaire avec le producteur qui en devient PRODUCTEUR AVERTIS.
3. L'achat de bois doit provenir d'opération suivant les meilleures pratiques et doit respecter toutes les lois.
4. a) S'il y a tout soupçons de non conformité légale (BMP, lois, illégaux, droit de la personne etc...), le V.P. Approvisionnement doit être averti et documenter la décision.
b) Dans le cas de météo extrême causant des problèmes environnementaux, le VP Approvisionnement va communiquer avec le producteur afin de mettre un plan en place pouvant aller à l'arrêt de l'achat temporairement.
5. Le VP Approvisionnement est responsable de remplir aléatoirement une fois par 2 mois, une évaluation de BMP pour les lots boisés privés. Dans un cas de Non-conformité, le VP Approvisionnement est responsable de remplir le formulaire SFI-FR-14 et inscrire la non-conformité.



SOURCE OF ILLEGAL OR CONTROVERSIAL WOOD

Among Groupe Savoie's policies, illegal or controversial wood is unacceptable.

Illegal: Wood that does not comply with regulations, lacks proper documentation (transport slips), is undeclared, etc.

Controversial: Wood originating from forestry practices that do not meet accepted standards, threaten the environment, or are associated with conflict or corruption, etc.

NO ILLEGAL OR CONTROVERSIAL WOOD



No illegal or controversial wood accepted.

✓ **100%** of our wood is from **responsible sources**.



SITES OF SPECIAL INTEREST

What is it?

Sites that have particular ecological, cultural, historical, or social value and require specific protective measures during forestry operations.

An effort must be made to protect these special sites during your planning to preserve their full value.

A meaningful way to pass on part of our history and heritage.

SITES OF SPECIAL INTEREST (SFI)

In forestry, certain sites require special attention and **must be identified & protected**.

Certain areas require **special attention** during forestry operations to **prevent any environmental, cultural, or social impact**.

1 Ecologically Sensitive Sites

- ✓ Wetlands
- ✓ Old-Growth Forests
- ✓ Critical Wildlife Habitat
- ✓ Nesting Areas
- ✓ Threatened or Vulnerable Species



2 Cultural & Historical Sites

- ✓ Archaeological Sites
- ✓ Old Cemeteries
- ✓ Traditional Indigenous Sites
- ✓ Historical Heritage Sites



3 Social & Recreational Sites

- ✓ Public Trails
- ✓ Scenic Areas
- ✓ Recreation Areas
- ✓ Sensitive Riparian Zones



Requirement for Producers

Any site with these characteristics **must** be identified and protected.

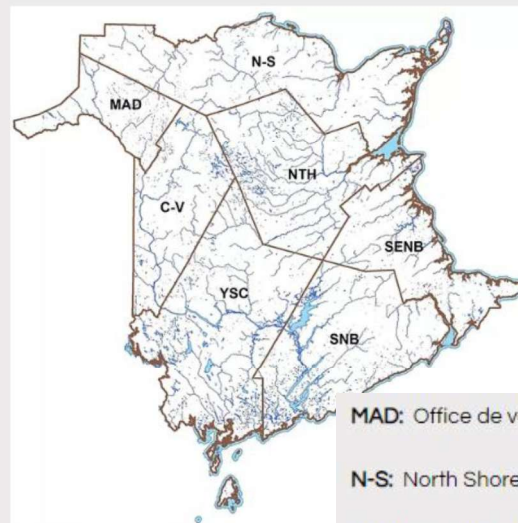
When in doubt, **contact your Marketing Board** before starting operations.





**FOR ANY QUESTIONS OR IF
YOU NEED MORE
INFORMATION, PLEASE
CONTACT US OR ASK YOUR
MARKETING BOARD**

List of Forest Product Marketing Boards



MAD: Office de vente des produits forestier du madawaska

N-S: North Shore Forest Products Marketing Board

NTH: Northumberland Woodlot Owners Association

SENB: South Eastern NB Forest Products Marketing Board

SNB: Southern New Brunswick (SNB) Forest Products Marketing Board

YSC: York Sunbury Charlotte Forest Products Marketing Board

C-V: Carleton-Victoria Wood Producers Association